



# Le Portail Famille

de la Ville de Hem



Mettez à jour votre dossier en ligne 24h/24 et 7j/7, sans avoir à vous déplacer.

Accédez à la page de connexion du portail famille depuis le site de la ville «ville-hem.fr» soit dans le menu enfance/jeunesse soit dans la rubrique «en un clic». Il vous sera demandé de renseigner votre identifiant et votre mot de passe.



Veillez, au préalable scanner les différents documents dont vous aurez besoin (justificatif de domicile, attestation de quotient familial, l'assurance extra scolaire, ...). Ceux-ci vous seront demandés au fur et à mesure de vos démarches.

→ Déclaration du quotient familial

Étape permettant de mettre à jour votre quotient familial. Munissez-vous de votre numéro d'allocataire, code postal et de votre attestation CAF.

→ Mise à jour des informations sanitaires des enfants

Étape permettant de mettre à jour les informations liées à la santé de votre enfant (médecin, vaccins, maladies, assurances, ...)

→ Modifications des inscriptions aux activités

Étape permettant de choisir ou de modifier ses activités péri et extra-scolaires aux dates prédéfinies.

→ Adhésion au prélèvement automatique

Étape permettant d'adhérer au prélèvement automatique.

→ Mise à jour des données de la famille

Étape permettant de mettre à jour les informations personnelles liées à la famille (téléphone, contacts, adresse, ...)

C'est dans cette fenêtre que vous allez pouvoir mettre à jour les différentes informations de votre dossier :

